

STAPS – Activités Physiques Adaptées – Santé (APAS)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

La Licence STAPS de l'Université Paris Cité, assortie de trois mentions est organisée en trois années de deux semestres chacune. Elle est constituée d'unités d'enseignement (UE) obligatoires, obligatoires à choix, ou bien facultatives, chacune d'elles étant semestrielles.

Le cursus STAPS vise l'acquisition de compétences dans les secteurs professionnels

- de l'enseignement,
- de l'entraînement,
- de la santé et du loisir et prépare à des masters et au doctorat (recherche).

L'UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) a vu le jour en 1984. Il demeure à ce jour le seul UFR STAPS de la capitale et dispose de tous les éléments pour permettre une formation de qualité auprès de nos étudiants toujours plus nombreux à s'intéresser à cette formation originale. La force de la formation STAPS est sa pluridisciplinarité et elle se caractérise par son dynamisme et son attractivité. Initialement, cette formation préparait au concours d'enseignant d'éducation physique et sportive. Ensuite, elle s'est fortement diversifiée en étroite collaboration avec les chercheurs, les spécialistes et également les organisations professionnelles dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) afin de permettre à chaque étudiant :

- d'analyser l'ensemble des disciplines requises pour comprendre les APSA ;
- de transmettre leurs savoirs auprès d'étudiants, d'athlètes et de patients ;

-d'être curieux, critique et sensible aux problèmes complexes posés par le développement des APSA dans les sociétés et les cultures.

OBJECTIFS

La Licence STAPS Parcours Activité Physique Adaptée-Santé a pour finalité de former des Enseignants en Activités Physiques Adaptées (EAPA). Le spécialiste des Activités Physiques Adaptées a pour mission de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'intervention, de prévention et d'éducation pour la Santé par l'Activité Physique Adaptée auprès de personnes relevant des catégories précitées.

Cette formation exige de la part des étudiants une réelle motivation et l'acquisition de solides compétences investissables dans les divers secteurs professionnels de l'inadaptation, de la santé et de la prévention. La formation cible particulièrement les domaines de l'inadaptation sociale, des déficiences comportementales et mentales, des déficiences neuromotrices et locomotrices, des déficiences physiologiques et métaboliques, de la perte d'autonomie et le vieillissement.

COMPÉTENCES VISÉES

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les APSA, la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser l'activité d'une personne ou d'un groupe.
- Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu les APSA.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

-Utiliser les outils, les nouvelles technologies embarquées et les techniques d'analyse d'une activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).

-Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée et mettre en œuvre les techniques adéquates.

-Disposer d'une expérience personnelle approfondie de la pratique des APSA.

Les compétences visées correspondent aux blocs de compétences de la mention STAPS - Activité Physique Adaptée - Santé

Bloc de compétences - Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement)

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet.
- Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.

Bloc de compétences - Construction de projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, événement)

- Élaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S
- Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.

Bloc de compétences - Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

- Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.

Bloc de compétences - Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Bloc de compétences - Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Bloc de compétences - Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Bloc de compétences - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Bloc de compétences - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Bloc de compétences - Enseignement de l'Activité Physique Adaptée

- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'APA visant l'optimisation des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales.
- Concevoir des programmes personnalisés d'intervention pour des personnes à besoins spécifiques et les mettre en œuvre.
- Suivre et réguler les effets des séances auprès des publics en utilisant les outils dédiés.
- Développer la place de l'activité physique et/ou sportive dans le projet de vie des publics de l'APA.

Bloc de compétences - Développement de la santé et du bien-être par les APSA pour tout type de public, notamment à besoins particuliers

- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet dédié à l'éducation pour la santé et le bien être par les APSA en fonction des publics et des cadres d'exercice.
- Mobiliser une expérience vécue, un niveau de pratique et une connaissance approfondie de différentes pratiques de santé et de bien-être.
- Créer les conditions et donner les moyens permettant à chacun de devenir acteur de sa propre santé.

Programme

ORGANISATION

Comme toutes les licences générales universitaires, la licence STAPS s'organise comme suit :

-un tronc commun en première année (L1)

-un tronc commun et une pré-professionnalisation en deuxième année (L2)

-une professionnalisation en troisième année (L3) dans les mentions de licence STAPS suivantes : Activités Physiques Adaptées – Santé (APAS), **Éducation Motricité pour enseigner l'EPS dans le primaire (EM1) et dans le secondaire (EM2)** et **Entraînement Sportif (ES)**.

Ces différentes mentions en fin de licence vont permettre aux étudiants diplômés de travailler respectivement dans le système de santé, dans le système éducatif et dans les associations sportives.

La licence STAPS comporte trois années de formation avec chacune 60 crédits européens (ECTS). Chaque année universitaire se décompose en deux semestres. Au sein de chaque semestre, différents enseignements sont dispensés soit sous forme de cours magistraux en amphithéâtre avec l'ensemble de la promotion d'étudiants, soit sous forme de travaux dirigés ou de travaux pratiques en effectif plus restreint.

Des enseignements pourront également être réalisés en distanciel total ou de manière hybride (une partie des étudiants en présentiel et une autre partie en distanciel) grâce à l'outil de téléconférence "ZOOM"

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : à l'issue des trois années, 170 heures de stage minimum

Stages et projets tutorés :

Dès la L1, chaque étudiant est sensibilisé à son projet d'études en rapport avec les quatre mentions offertes à l'UFR STAPS de l'Université de Paris. Des mises en stage professionnel sont obligatoires dès le second semestre de la L2 et à chaque semestre de la L3. Un accompagnement du projet professionnel de l'étudiant est réalisé au premier semestre de la L2 et à chaque semestre de la L3 par des enseignants référents et ses tuteurs au sein des structures accueillant les stagiaires. Les stages sont souvent massés en

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

L2 (30 h minimum) et filés en L3 (en moyenne 70 h minimum / semestre). Un bureau des stages est installé au secrétariat pédagogique pour informer les étudiants sur les modalités d'évaluations des stages et pour réviser les conventions pour chaque étudiant.

Admission

La licence STAPS accueille majoritairement des étudiants issus des lycées.

Elle accueille également des étudiants salariés à statut particulier en son sein.

ATTENDUS

Les pré-requis nécessaires pour réussir sa formation en STAPS sont les suivants :

-Pré-requis scientifiques : avoir de solides bases en mathématiques, en sciences de la vie et de la Terre et en physique – chimie ;

-Pré-requis littéraires : avoir de bonnes capacités d'expression écrite et orale ;

-Pré-requis sportifs : être imprégné d'une culture physique, sportive et artistique à la fois en termes pratique et théorique ;

-Pré-requis d'engagement : disposer d'une expérience de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes.

Choix de spécialités recommandées pour les élèves de 1ère intéressés par la formation STAPS

Voici les choix de spécialités recommandées pour améliorer les chances de réussites en STAPS :

Biologie-écologie ; Littératures ; Mathématiques ; Numérique et sciences informatiques ; Physique-chimie ; SES ; Sciences de l'ingénieur ; SVT.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

PASSERELLE

Passerelle Kinésithérapie : depuis la rentrée universitaire 2025 2026, seuls les étudiants autorisés à s'inscrire en L1 STAPS parcours kinésithérapie sur le portail Parcoursup peuvent tenter la passerelle kinésithérapie à l'issue de la L1. Les étudiants doivent valider la L1 en première session d'examen et être classés en rang utile pour pouvoir prétendre à obtenir l'inscription dans l'école de kinésithérapie souhaitée. Le classement des étudiants du parcours STAPS kiné est établi en fin d'année sur la base de leurs résultats obtenus aux examens de L1.

Il n'est pas possible de redoubler la L1 pour tenter de nouveau la passerelle kiné. Il n'est pas possible de tenter la passerelle kiné pour les étudiants inscrits en L1 STAPS et en STAPS LAS1.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La Licence STAPS (APA-S) oriente les étudiants vers les métiers suivants :

- Enseignant en APA en milieux spécialisés, en structure privée ou publique ayant pour objectifs la prévention, la réadaptation, le reconditionnement ou l'intégration par l'APA
- Enseignant en APA dans un pôle sport-santé
- Responsable prévention sport santé dans une structure publique ou privée.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Enseignant en APA dans le cadre de la prescription médicale de l'activité physique (loi santé)
- Professionnel de la réadaptation, du reconditionnement et du réentraînement par l'APA

Secteurs d'activités : sanitaire et médico-social, social, associatif, privé, collectivités territoriales, secteur fédéral.

Cette licence donne accès à une carte professionnelle et donc aux métiers à exercice réglementé en référence au Code du sport. Articles L212-1 du Code du sport et R212-89 du Code du sport.

La poursuite des études est possible dans les masters « Activité Physique Adaptée pour la Santé ». En 2017-2018, le parcours « Activité Physique Adaptée et Santé » regroupe 18% des étudiants de Licence STAPS en France.

Contacts

Responsable du diplôme

Gwenaëlle Ceyte

scolarite.licence1.staps@u-paris.fr

Responsable de la mention

Pauline Maillot

scolarite.licence3.staps@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

1 ère année

01 76 53 34 12

scolarite.licence1.staps@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

2 ème année

01 76 53 34 09

scolarite.licence2.staps@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

3 ème année

01 76 53 34 10

scolarite.licence3.staps@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR STAPS

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

180

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Lacretelle

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation